

Termes de références pour le poste d'un Infirmier Formateur

LifeNet International (LN en sigle) souhaite recruter un infirmier formateur au sein de son programme de formation médical.

Le Formateur sera responsable de la formation et renforcement des capacités du personnel soignant des FOSA partenaires en utilisant le programme standard de LN.

Le Formateur fera partie d'une équipe de formateurs infirmier et sera sous la Supervision directe du Responsable de Programme de LifeNet International.

ROLES ET RESPONSABILITÉS

I. Apprendre et enseigner le programme LN :

- a) Le Formateur devra apprendre et comprendre le curriculum médical de LN de sorte qu'il puisse l'enseigner et le faire comprendre aux prestataires de soins des formations sanitaires partenaires, en utilisant la méthodologie de LN.
- b) Le Formateur devra enseigner le programme LN avec précision, tout en reconnaissant honnêtement ce qu'il ne sait pas. Les questions posées lors des formations qui ne sont pas couvertes dans les leçons ou auxquelles l'IF ne sera pas capable de répondre seront discutées en équipe avec d'autres formateurs et les bonnes réponses devront être fournies au partenaire concerné dans les 48 heures qui suivent.
- c) Le Formateur préparera toutes les leçons, les documents, les pré / post tests, les fiches de bonnes pratiques et tout le matériel didactique à temps pour les descentes de travail de la semaine.
- d) Le Formateur s'assurera que les leçons sont claires avant de les enseigner pour assurer leur pleine compréhension par l'auditoire visé.
- e) Le Formateur ne fera pas de changements dans le Curriculum ni les tests. Des notes manuscrites sur leur propre impression sont acceptées et doivent être discutées avec les autres formateurs.

2. Encadrer, superviser, évaluer et assurer le progrès des Formations Sanitaires partenaires :

- a. Le Formateur devra relayer l'information formelle et informelle liée à la performance des cliniques partenaires lui attribuées par le Directeur Pays.
- b. Le Formateur aura la responsabilité des connaissances acquises par les prestataires de soins dans les structures lui assignées ainsi que leur progression et leur amélioration sur dans les tests et les évaluations.
- c. Le Formateur doit s'assurer que les éléments figurant dans le plan d'action sont mis en œuvre à la fin de chaque leçon. Il/elle assure également le suivi des recommandations précédemment formulées.



- d. Le Formateur aura parfois la responsabilité d'évaluer les structures autres que celles sous sa responsabilité, en utilisant l'outil de LN, le Quality Score Card (QSC), tel que lui assigné par le Directeur Pays
- e. Le Formateur évaluera objectivement les performances et les avancées des structures, encodera et soumettra à l'endroit indiqué les résultats de ces évaluations.

3. Tenir des rapports à jour :

- a. Le formateur rédige un rapport après chaque session de formation ou de mentorat et le soumet dans Bluesquare. Tous les rapports doivent être soigneusement rédigés selon le modèle préétabli et soumis au plus tard le lundi suivant la semaine de formation.
- b. Le formateur tient à jour un registre des apprenants ayant assisté à toutes les leçons, qu'il conserve dans un fichier Excel sur son ordinateur.
- c. Le formateur continue d'apprendre à utiliser toutes les technologies nécessaires à ses tâches (auto-apprentissage en ligne, utilisation de MoniTrac pour l'analyse des données, etc.).

4. Des tâches supplémentaires :

- a. L'IF est responsable de la collecte et de l'envoi des histoires/témoignages les plus significatifs.
- b. Le formateur est capable d'effectuer des tâches ponctuelles assignées par son superviseur, en respectant strictement les délais et les instructions spécifiques.
- c. Le formateur participe à l'élaboration des curricula et à la traduction de documents confiés par le superviseur.

5. Comportement attendu :

- a. Le formateur agit avec respect, responsabilité et honnêteté envers son superviseur, ses collègues, tous les affiliés de LifeNet (partenaires, églises) et, de manière générale, envers toutes les personnes avec lesquelles il interagit dans le cadre de son travail.
- b. Le formateur respecte toutes les politiques et règlement de LN.
- c. Le formateur se tient à jour des nouvelles informations relatives au curriculum et les partage avec ses collègues. Il s'instruit au-delà des leçons de LN pour maîtriser le système de santé et rester informé (visant toujours l'excellence).
- d. Au-delà de la formation, le formateur comprend les réussites et les défis de ses centres de santé et propose des solutions pour une amélioration continue.
- e. Le formateur entretient de bonnes relations avec les partenaires et communique régulièrement avec eux.

COMPETENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES :

- a. Être titulaire d'un diplôme universitaire en soins infirmiers ou sage-femme
- b. Avoir au moins une année d'expérience dans l'enseignement.
- c. Avoir de l'expérience de deux ans dans la conduite des formations/des ateliers

- d. Avoir au moins une année d'expérience dans un poste similaire, de préférence dans une ONG.
- e. Avoir au moins une année d'expérience de travail dans la formation sanitaire publique ou privé
- f. Compétence dans l'utilisation de l'outil Microsoft Office
- g. Maîtrise du Français et du Kirundi. La compréhension de l'Anglais est un atout.
- h. Capacité de travailler à temps plein, 5 jours par semaine (40 heures par semaine) avec des visites régulières à l'intérieur du pays (3 semaines par mois).

COMPETENCES SOUHAITEES :

- Expérience dans l'analyse des données
- Expérience dans l'enseignement des adultes.

Tout candidat intéressé est prié d'envoyer un dossier contenant :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Pays de LifeNet International.
- Un Curriculum Vitae détaillé
- Trois références professionnelles
- Une copie des attestations de services rendus
- Une copie de son diplôme universitaire.

à l'adresse électronique suivant : « recruiting.burundi@lninternational.org » , l'objet de l'email devrait être **Candidature au poste d'un infirmier formateur.**

La date limite d'envoi des candidatures est fixée au 17 Juillet 2026 à 23h59.